

Fondation SEMAFO

États financiers
30 juin 2010

Le 21 octobre 2010

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de Fondation SEMAFO

Nous avons vérifié le bilan de **Fondation SEMAFO** (la « Fondation ») au 30 juin 2010 et les états des revenus et dépenses et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné au paragraphe suivant, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, à l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice et de l'actif net.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avons été en mesure de vérifier si les dons mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2010 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 20910

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte sur le plan juridique.

Fondation SEMAFO

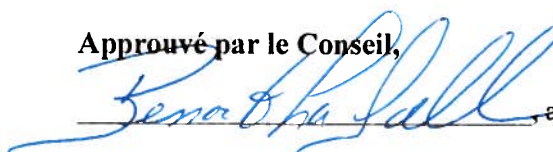
Bilan

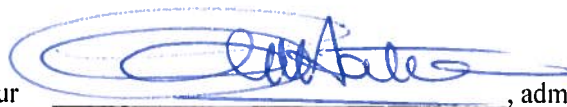
Au 30 juin 2010

	2010 \$	2009 \$
Actif		
Trésorerie	436 809	61 784
Comptes débiteurs	2 682	748
Frais payés d'avance	30 781	1 703
	<hr/>	<hr/>
	470 272	64 235
Passif		
Comptes créditeurs et frais courus	26 817	23 454
Actif net		
Actif net non affecté	443 455	40 781
	<hr/>	<hr/>
	470 272	64 235
	<hr/>	<hr/>

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le Conseil,


Zena Opa Fall, administrateur


Edouard Bales, administrateur

Fondation SEMAFO

Revenus et dépenses et évolution de l'actif net

	Pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 \$	Pour la période de 252 jours terminée le 30 juin 2009 \$
Revenus		
Apport provenant de SEMAFO Inc.	1 250 000	125 000
Apports généraux	148 004	520
	<u>1 398 004</u>	<u>125 520</u>
Dépenses		
Activités de bienfaisance (note 4)	949 681	67 938
Administration (note 5)	45 649	16 801
	<u>995 330</u>	<u>84 739</u>
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	402 674	40 781
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>40 781</u>	<u>-</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>443 455</u>	<u>40 781</u>

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fondation SEMAFO

Flux de trésorerie

	Pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 \$	Pour la période de 252 jours terminée le 30 juin 2009 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	402 674	40 781
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des comptes débiteurs	(1 934)	(748)
Augmentation des frais payés d'avance	(29 078)	(1 703)
Augmentation des comptes créditeurs et frais courus	3 363	23 454
Augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	375 025	61 784
Trésorerie au début de l'exercice	61 784	-
Trésorerie à la fin de l'exercice	436 809	61 784

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fondation SEMAFO

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010

1 Constitution et objectif de la Fondation SEMAFO

La Fondation SEMAFO (la « Fondation »), constituée en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour but de soutenir les communautés dans les régions où notamment SEMAFO Inc. ou l'une de ses filiales (« SEMAFO ») est présente, par l'amélioration des conditions humaines, par ses actions, par ses investissements dans des projets de développement communautaires, par la formation et la valorisation des populations.

SEMAFO est une société engagée dans l'exploration, la mise en valeur et la production aurifère en Afrique de l'Ouest.

2 Principales conventions comptables

Base de présentation

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des revenus et des dépenses de la période visée. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés au titre de revenus de la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés au titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de matériel et de services

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de matériel et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Ventilation des charges

La Fondation présente ses dépenses par fonction aux revenus et dépenses et évolution de l'actif net, ce qui l'oblige à ventiler certains frais d'appel à la générosité et de sensibilisation et certaines charges de fonctionnement général entre les diverses fonctions auxquelles ils se rattachent.

Fondation SEMAFO

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010

Les frais d'appel à la générosité et de sensibilisation qui sont ventilés sont composés des salaires et des avantages sociaux des employés affectés à cette fonction et des frais de promotion et de publicité. Les frais d'appel à la générosité et de sensibilisation sont entièrement affectés à la fonction « Activités de bienfaisance ».

Les charges de fonctionnement sont composées d'honoraires, de salaires et d'avantages sociaux, de fournitures de bureau et de dépenses informatiques. Les honoraires, salaires et avantages sociaux sont ventilés entre les fonctions « Administration » et « Activités de bienfaisance » selon une clé de répartition basée sur le nombre d'heures directement consacrées à chaque fonction. Les fournitures de bureau et les dépenses informatiques sont ventilées entre les fonctions « Administration » et « Activités de bienfaisance » selon une clé de répartition basée sur l'utilisation estimée attribuable à chaque fonction.

Instruments financiers

Le tableau suivant résume la convention comptable que la Fondation a choisi d'appliquer pour chacune des catégories d'instruments financiers :

Actif/passif	Catégorie	Mesure
Trésorerie	Détenue à des fins de transaction	Juste valeur
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Comptes créditeurs et frais courus	Autres passifs	Coût amorti

Les changements de la juste valeur des instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction doivent être comptabilisés à l'excédent des revenus sur les dépenses. La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour les instruments financiers mesurés au coût amorti.

Conversion de devises

La monnaie de présentation de la Fondation est le dollar canadien, qui est aussi sa monnaie fonctionnelle. Les soldes en devises étrangères sont convertis selon la méthode temporelle. Par cette méthode, l'actif et le passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur. Tout gain ou perte de change est comptabilisé aux revenus et dépenses et évolution de l'actif net.

Fondation SEMAFO

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010

3 Modifications de conventions comptables

Nouvelles normes comptables adoptées

Chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital »

Le 1^{er} juillet 2009, la Fondation a adopté le chapitre 1535 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre définit les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, telles que des informations qualitatives sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital et des données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur ses états financiers autre que l'obligation de fournir de l'information supplémentaire, telle qu'elle est présentée à la note 10.

Chapitre 4400, « Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif »

L'ICCA a modifié le chapitre 4400 afin d'y inclure les exigences en matière de comptabilisation et de présentation des montants bruts des revenus et des charges lorsque l'organisme réalise des opérations pour son propre compte. Les nouvelles exigences s'appliquent aux états financiers annuels relatifs aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2009. Cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière de la Fondation ni sur ses résultats d'exploitation.

Chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir »

L'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470 qui s'applique aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2009 et qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui répartit ses charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent. Les informations supplémentaires liées à l'application de cette nouvelle norme sont présentées à la note 6. La Fondation se conforme à ces exigences depuis le 1^{er} juillet 2009 en effectuant un retraitement rétrospectif de la période comparative.

Nouvelles normes comptables non adoptées

En octobre 2009, l'ICCA a publié des modifications aux deux normes comptables suivantes : les chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et 3863, « Instruments financiers – présentation ». Ces modifications s'appliquent aux exercices terminés après le 30 septembre 2009. La Fondation a décidé de continuer d'appliquer le chapitre 3861, pour les informations à fournir et la présentation des instruments financiers, tel qu'il est permis pour les organismes sans but lucratif en vertu des chapitres 3862 et 3863.

Fondation SEMAFO

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010

4 Activités de bienfaisance

Les charges des activités de bienfaisance sont présentées comme suit :

	Pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 \$	Pour la période de 252 jours terminée le 30 juin 2009 \$
Projet de bienfaisance	719 266	-
Honoraires, salaires et avantages sociaux	125 435	44 452
Frais de déplacement	35 111	7 062
Perte de change	34 870	-
Dépenses informatiques	13 317	-
Frais d'appel à la générosité et de sensibilisation	9 568	14 443
Frais de transport et d'entreposage des dons de matériel	4 341	1 351
Fournitures de bureau	4 275	201
Autres	3 498	429
	<hr/>	
	949 681	67 938
	<hr/>	

5 Administration

Les frais administratifs sont présentés comme suit :

	Pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 \$	Pour la période de 252 jours terminée le 30 juin 2009 \$
Honoraires, salaires et avantages sociaux	36 527	14 886
Fournitures de bureau	1 878	1 049
Dépenses informatiques	1 840	160
Frais bancaires	1 813	35
Assurances responsabilité	1 339	213
Autres	2 252	458
	<hr/>	
	45 649	16 801
	<hr/>	

Fondation SEMAFO

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010

6 Ventilation des charges

Les frais d'appel à la générosité et de sensibilisation de 9 568 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 (14 443 \$ pour la période de 252 jours terminée le 30 juin 2009), comptabilisés aux revenus et dépenses et évolution de l'actif net, ont été imputés entièrement à la fonction « Activités de bienfaisance ». Les charges de fonctionnement totalisant 183 272 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 (60 748 \$ pour la période de 252 jours terminée le 30 juin 2009) ont été comptabilisées aux revenus et dépenses et évolution de l'actif net. De ce total, des montants de 143 027 \$ et de 40 245 \$ ont été imputés respectivement aux fonctions « Activités de bienfaisance » et « Administration » pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 (montants respectifs de 44 653 \$ et de 16 095 \$ pour la période de 252 jours terminée le 30 juin 2009).

7 Opérations entre apparentés

SEMAFO est apparentée à la Fondation du fait que certains membres du conseil d'administration de la Fondation sont membres du conseil d'administration de SEMAFO.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2010, les transactions entre SEMAFO et la Fondation se sont élevées à 15 312 \$ (36 129 \$ pour la période de 252 jours terminée le 30 juin 2009). De ces transactions, aucun montant à payer à SEMAFO n'est inclus (18 719 \$ au 30 juin 2009) dans les comptes créditeurs et frais courus de la Fondation. Ces transactions représentent des remboursements à SEMAFO de dépenses courantes de la Fondation, mais ayant été facturées à SEMAFO. De plus, SEMAFO a versé un don de 1 250 000 \$ à la Fondation au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2010 (125 000 \$ pour la période de 252 jours terminée le 30 juin 2009). Les apports reçus de SEMAFO sous forme de matériel et de services n'ont pas été constatés dans les états financiers, conformément à la convention comptable présentée à la note 2.

8 Situation fiscale

À titre d'organisme sans but lucratif enregistré, la Fondation est exonérée d'impôt sur le revenu.

9 Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2010, l'exposition au risque de taux d'intérêt de la Fondation se détaille comme suit :

Trésorerie	Taux d'intérêt variable
Comptes débiteurs	Ne portent pas intérêt
Comptes créditeurs et frais courus	Ne portent pas intérêt

Fondation SEMAFO

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010

Risque de taux de change

Les activités de la Fondation en Afrique de l'Ouest sont soumises aux fluctuations du taux de change, et celles-ci peuvent modifier de façon importante sa situation financière et ses résultats. La Fondation effectue une partie de ses achats en devises étrangères, notamment en dollars américains et en francs CFA.

Le bilan de la Fondation contient des soldes de trésorerie et de comptes créditeurs et frais courus en devises étrangères. La Fondation est alors exposée au risque posé par les fluctuations des taux de change étrangers. Le tableau suivant présente les soldes en devises étrangères au 30 juin 2010 :

	2010	2009
	\$	\$
	FCFA	FCFA
Trésorerie	50 850 089	-
Comptes créditeurs et frais courus	(279 253)	-
	<hr/>	<hr/>
	50 570 836	-
	<hr/>	<hr/>
Solde en dollars canadiens	100 484	-
	<hr/>	<hr/>

Toute chose étant égale, une variation de 10 % du taux de change en francs CFA aurait une incidence de 10 104 \$ sur l'actif net non affecté de la Fondation au 30 juin 2010.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui entraînent un risque de crédit pour la Fondation sont la trésorerie et les comptes débiteurs. La valeur des actifs figurant au bilan représente l'exposition maximale au risque de crédit. La Fondation a investi ses actifs dans des institutions financières reconnues où les risques de pertes sont faibles.

Juste valeur

La Fondation a estimé la juste valeur de ses instruments financiers en se basant sur la valeur de marché. À moins d'indication contraire, la juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable.

Risque de liquidité

La Fondation a pour objectif de disposer des liquidités suffisantes pour respecter toutes ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Fondation surveille ses soldes en trésorerie et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et elle les compare aux engagements ainsi qu'aux sorties de fonds prévues.

Fondation SEMAFO

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010

10 Capital

La Fondation gère son capital, soit son actif net, afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver sa capacité d'acquitter les dépenses en activités de bienfaisance;
- Financer ses opérations courantes et futures;
- S'assurer qu'elle est capable de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci sont dues.